



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 74655

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur les coûts de l'hébergement en maison de retraite qui est de l'ordre en moyenne de 2 200 € par mois. Sachant que la moyenne des retraites servies est d'environ 1 000 € par mois, le règlement des frais de prise en charge d'une personne âgée dépendante en établissement devient de plus en plus problématique, au point que les enfants sont parfois contraints de vendre leur maison afin d'aider leurs parents placés. Il lui demande, en conséquence, les mesures qu'elle entend prendre afin de remédier à ces situations familiales particulièrement difficiles à vivre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74655

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3209

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)